BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1527

79 – DEUX-SÈVRES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIORT

Ventes et cessions

401 137 674 RCS Niort.
P.G.C..
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 7622.45 EUR.
Adresse : 606, Route de Niort, 79230 Aiffres.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION : Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINTES (17100) du 01 avril 2019, entre : - la société JJRL HOLDING SARL, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 306 Avenue Raymond Poincaré 17000 LA ROCHELLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 533 413 670 RCS LA ROCHELLE, Et : - la société P.G.C., société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est 606, Route de Niort 79230 AIFFRES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 401 137 674 RCS NIORT, Ont établi un projet de fusion par absorption de la Société P.G.C. par la Société JJRL HOLDING SARL. Aux termes de ce projet, la société P.G.C. ferait apport à la société JJRL HOLDING SARL de la totalité de son actif, soit 199 071,52 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 83 614,00 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 115 457,52 euros. En rémunération de cet apport net, 84 parts nouvelles numérotées de 101 à 184, d'une valeur nominale de 10 euros chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société JJRL HOLDING SARL à titre d'augmentation de son capital social de 840 euros, ledit capital passant ainsi de 1 000 euros à 1 840 euros. La prime de fusion s'élèverait globalement à 114 617,52 euros. Tenant compte d'une valeur de 2500 euros par part sociale de JJRL HOLDING SARL et de 420 euros par part sociale de P.G.C., le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 84 parts sociales de la société JJRL HOLDING SARL pour 500 parts de la société P.G.C. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01 janvier 2019, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par P.G.C. depuis le 01 janvier 2019 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par JJRL HOLDING SARL. La société P.G.C. sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au Bodacc, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-

14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de NIORT pour la P.G.C. en date du 11 avril 2019, et au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE pour la société JJRL HOLDING SARL en date du 11 avril 2019..

